

DÉLIBÉRATION

COMITE SYNDICAL DU 17 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° DCS2026-020

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du Budget principal pour 2025 et affectation des résultats de l'exercice

Le dix-sept juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 10 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 47

Nombre de délégués présents : 22

Nombre de délégués représentés : 11

QUORUM : 47 délégués en exercice représentant 123 voix, soit un quorum de 61,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 22 délégués présents +11 pouvoirs correspondant à 83,67 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région : AVOND Angela.

Délégués des EPCI : ATRIDE Edie, BAPTIST Philippe, BEAUVAIS Bernadette, BELLIOU Jean-Claude, BOUSEZ Alexandre, CHOMAUDON Éric, CHONION Jean-Paul, DEHELLY Antoine, FOURNIER Pascal, GARCIA ROBIN Jean-Paul, GAVARD Nadine, GENEVIÈVE Gérard, GRIMONT Éric, HÉLIE Jean, PÉRIGAUULT Isabelle, PEUTOT Christian, POIREAU Julien, SAOÛT Louis, SENSI Philippe, VAMBRE Christophe.

REPRESENTES :

Délégués du Département :

THOBOR Virginie a donné pouvoir à GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région :

BATTAIL Gilles a donné pouvoir à AVOND Angela.

Délégués des EPCI :

BACHELET Stéphane a donné pouvoir à PÉRIGAUULT Isabelle.

COULOUMY Christophe a donné pouvoir à BAPTIST Philippe.

JABUT Stéphane a donné pouvoir à BELLIOU Jean-Claude.

PARISY Anne a donné pouvoir à GAVARD Nadine.

PECHARMAN Jean-Luc a donné pouvoir à SAOÛT Louis.

PRISÉ Stéphanie a donné pouvoir à POIREAU Julien.

PROST Emmanuel a donné pouvoir à SENSI Philippe.

ROUSSEAU Michael a donné pouvoir à GRIMONT Éric.

VIVET Emmanuel a donné pouvoir à FOURNIER Pascal.

SECRETAIRE DE SEANCE : PÉRIGAUULT Isabelle.

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2025 du budget principal du Syndicat et les Décisions Modificatives s'y rapportant,

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de Seine-et-Marne Numérique,

Vu l'élection d'un Président spécial de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget principal,

Considérant que les comptes de l'exercice clos pour 2025 peuvent être constatés,

Considérant la proposition d'affectation du résultat 2025 du budget principal ci-dessous,

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	103 873,28 €
Dépenses d'investissement	32 492,55 €
Résultat d'investissement 2025	71 380,73 €
Résultat d'investissement 2024	255 175,23 €
Résultat brut d'investissement 2025	326 555,96 €
RAR Recettes	- €
RAR Dépenses	1 691,28 €
Solde RAR	- 1 691,28 €
Résultat net d'investissement 2025	324 864,68 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	2 353 310,60 €
Dépenses de fonctionnement	1 942 709,35 €
Résultat de fonctionnement 2025	410 601,25 €
Résultat de fonctionnement 2024	1 547 801,31 €
Résultat Brut de fonctionnement 2025	1 958 402,56 €

AFFECTATION DU RESULTAT

001 Résultat d'investissement reporté	326 555,96 €
Reste A Réaliser	- 1 691,28 €
1068 Affectation du résultat	- €
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 958 402,56 €

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances en date du 5 juin 2026,

Vu le rapport n°DCS2026-020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (83,67 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

ADOpte sans réserve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal de Seine-et-Marne Numérique.

AFFECTE, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2026 du budget principal, le résultat de fonctionnement constaté pour 2025, **soit 1 958 402,56 € au chapitre 002 en recette de fonctionnement,**

AFFECTE, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2026 du budget principal, le résultat d'investissement constaté pour 2025, **soit 326 555,96 € au chapitre 001 en recette d'investissement.**



Christian PEUTOT
Vice-Président en charge des Finances

Date de mise en ligne le 1er juillet 2026